

8 ET 9
OCTOBRE
2011

PARC FLORAL DE PARIS
BOIS DE VINCENNES



**Animal
expo** 

**Le plus grand salon
des animaux
de compagnie !**

Paradisio
Le village des plus grandes marques
pour animaux



DOSSIER DE L'EXPOSANT

Sommaire

1 - Informations générales

- Votre calendrier Page 3
- Vos Interlocuteurs Page 4
- Le plan d'accès au Parc Floral de Paris Page 5
- Le plan de situation du Hall de la Pinède Page 6
- Les informations générales sur le salon Page 7 et 8
- Plan de communication du salon 2011 Page 9

2- Outils de communication

- Votre Kit web gratuit Page 10 **Délais** avant le 1/09/11
- Vos outils de communication Page 11 à 14 **avant le 1/07/11**

3 - Informations techniques sur votre stand

- **Descriptif technique stand EXPOSANT** Page 15 **Délais**
- Formulaire aménagement stand EXPOSANT Page 16 **avant le 1/07/11**
- **Descriptif technique stand ELEVEUR** Page 17 **Délais**
- Formulaire aménagement stand ELEVEUR Page 18 **avant le 1/07/11**
- Formulaire Liste des Chiens présentés Page 19 avant le 1/09/11
- Formulaire Concours ELEVEUR du plus beau stand Page 20 avant le 1/09/11

4 - Règlements

- Conditions relatives aux entreprises présentant des animaux Page 21
- Le règlement d'assurance 2011 Page 22
- Le règlement de sécurité incendie Page 23 et 24

5 - Autres Bons de commande et formulaires

- Formulaire BADGES EXPOSANTS Page 24 **Délais** avant le 1/07/11
- Bon de commande INVITATIONS SUPPLEMENTAIRES Page 25 **avant le 1/07/11**
- Bon de commande MOBILIER Page 26 avant le 15/09/11
- Formulaire Questionnaire PRESSE Page 27 **avant le 31/07/11**
- Bon de commande ELECTRICITE Page 28 à 30 avant le 10/09/11
- Bon de commande AMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE Page 31 à 34 avant le 15/09/11
- Bon de commande TPE Carte Bleue Page 35 avant le 15/09/11
- Bon de commande LIGNE ADSL et WIFI Page 36 avant le 15/09/11
- Bon de commande TELEPHONIE Page 37 avant le 15/09/11
- Bon de commande BRANCHEMENT D EAU Page 38 avant le 15/09/11
- Bon de commande POINTS D ELINGUES Page 39 avant le 15/09/11
- Bon de commande NETTOYAGE Page 40 avant le 15/09/11
- Liste des hôtels proche du Parc Floral Page 41 et 42
- Formulaire d'inscription NOUVEAU SALON AVRIL 2012 Page 43 avant le 15/09/11

■ Votre calendrier

Envoyez vos bons de commandes et formulaires à Caroline Biais
Par fax au 01 49 52 14 48 - Par mail à : caroline.biais@europ-expo.com

Avant le 1^{er} juillet 2011, merci de nous retourner les éléments suivants :

- Validation de votre emplacement sur plan avec signature et cachet de la société
- Formulaire aménagement de stand, Exposant et Eleveurs canins
- Formulaire Badges
- Bon de commande Invitations supplémentaires
- Bon de commande Outils de Communication

Avant le 31 juillet 2011 :

- Formulaire questionnaire PRESSE

Avant le 31 août 2011 :

- Règlement du solde de la facture

Avant le 1er septembre 2011

- Formulaire Liste des Chiens présentés

Avant le 15 septembre 2011 :

- Bon de commande Mobilier
- Bon de commande Electricité
- Bon de commande Aménagement Complémentaire
- Bon de commande TPE Carte Bleue
- Bon de commande Ligne ADSL et WIFI
- Bon de commande Téléphonie
- Bon de commande Branchement d'eau
- Bon de commande Elingues
- Bon de commande Nettoyage
- Formulaire Inscription Nouveau salon Champerret 2012

Vendredi 7 octobre 2011 :

- Montage de votre stand de 8h à 20h. Démontage le dimanche 9 octobre de 19h30 à 24h00.

Nouveautés 2011 et 2012

- **2011** : Nouveaux horaires pour le public 10h-19h
- **2011** : 20^e anniversaire du salon Animal Expo
- **2012** : Nous créons un nouveau salon sur les animaux de compagnie les 14 et 15 avril 2012. Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant en nous renvoyant le formulaire page 44.

Vos Interlocuteurs

Organisateur – Commissariat Général

	Adresse	Téléphone	Email et site web	Fax
EXPOSALONS	44 avenue George V 75008 Paris		www.animal-expo.com	
Florence de la Moureyre Directeur de salon		01 49 52 14 13	florence.delamoureyre@europ-expo.com	01 49 52 14 48
Caroline Biais Relation Exposants - Chargée de la Technique		01 49 52 14 36	caroline.biais@europ-expo.com	01 49 52 14 48

Attachés de presse

Société	Adresse	Téléphone	email	Fax
North Communication	118 rue Réaumur	01 45 45 61 23	www.north.fr	01 45 45 61 44
Julien GOASGUEN	75002 Paris	01 45 45 61 23	julien@north.fr	

Régisseur Technique pendant le salon

Société	Adresse	Téléphone	email	Fax
SPARC	26 bis rue Kleber			
Erik Mirivel	93100 Montreuil	01 49 91 75 04	sparcfrance@online.fr	

Vétérinaire du salon

Société	Adresse	Téléphone	email	Fax
Frédéric TOURNIER		06 85 61 65 92		

Le Plan d'accès au Parc Floral de Paris

Adresse du salon : Route du Champ de Manœuvre- 75012 Paris

Dans le Bois de Vincennes, proche du Château

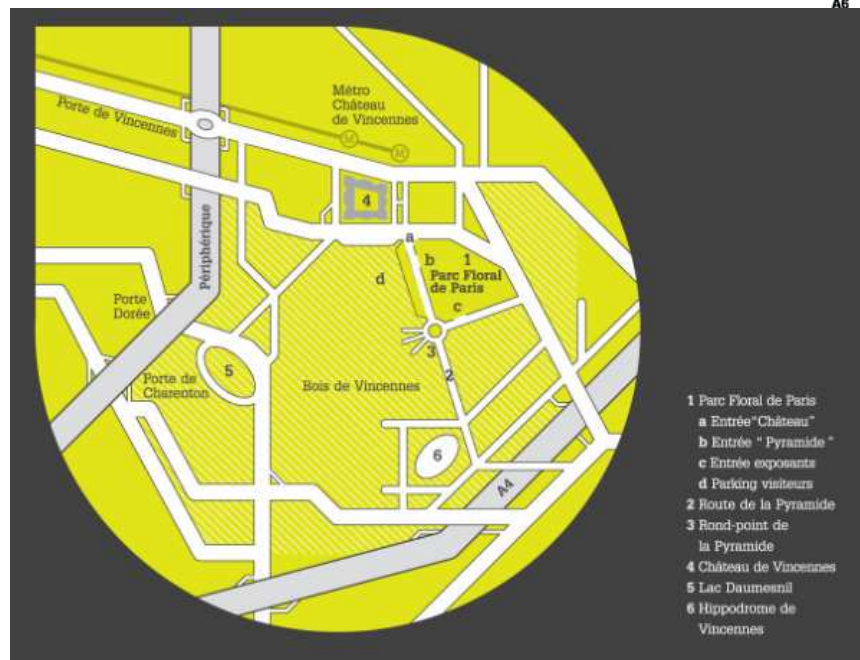
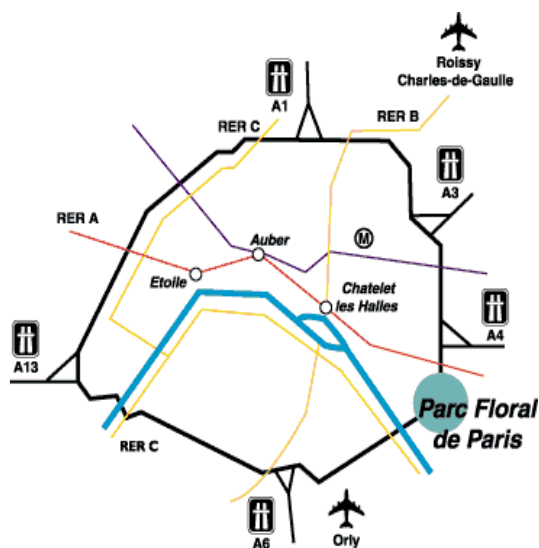
Livraison par le parking des exposants : Route du Champ de Manœuvre- 75012 Paris

Dans le Bois de Vincennes, proche du Château

Horaires des livraisons : mercredi 5/10/11 de 14h à 18h – jeudi 6/10/11 et vendredi 7/10/11 de 10h à 18h.

Le Parc Floral de Paris est facilement accessible.

- **Métro** : ligne 1, station Château de Vincennes.
- **RER** : ligne A, station Vincennes.
- **Bus** : ligne 112.
- **Par la route** : à 5 mn du périphérique (Porte Dorée, de Vincennes ou de Charenton) et à 5mn de l'autoroute A4 par la sortie Joinville.



■ Le plan de situation du Hall de la Pinède



■ Informations Générales sur le Salon

■ Horaires d'ouverture

Dates

Animal Expo / Paradiso : Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2011 de 10h00 à 19h00
Convention Professionnelle Privée Paradiso : Jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2011.

Ouverture au public

Animal Expo / Paradiso : Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2011 de 10h00 à 19h00

Installation des exposants

Animal Expo :

- Vendredi 7 octobre 2010 de 8h00 à 22h00

Paradiso :

Mardi 4 octobre 14h00 / 22h00

Mercredi 5 octobre 8H00 /22H00

Démontage exposants

Dimanche 9 octobre à partir de 19h30 (après évacuation du public) jusqu'à 24h00

Lundi 10 octobre de 8h00 à 11h00

■ CONSIGNES DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE

Les exposants devront obligatoirement effectuer le montage et le démontage de leur stand dans les périodes qui leur sont indiquées par les organisateurs. Ils ne pourront pas accéder au Parc Floral en dehors des horaires prévus.

Tous les stands, décors, matériels et marchandises devront être impérativement retirés pour le lundi 10 octobre 2011 à 11h00 au plus tard. Ce délai expiré, l'exposant s'engage à régler à l'organisateur, le complément de location qui pourrait être réclamé par le Parc Floral à titre de majoration de loyer pour occupation de longue durée, sans préjudice des mesures qui seront prises pour procéder à la libération des locaux.

Les exposants devront obligatoirement être présents et ne pas laisser leur stand sans surveillance pendant les périodes de montage et de démontage. Les exposants sont tenus d'être présents lors de la livraison et la reprise de leurs marchandises dans le cas où ils feraient appel à un transporteur extérieur à leur entreprise.

L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de vol, pertes, dommages quelconques ou détérioration du matériel de l'exposant pendant son absence.

**Toute marchandise non reprise le lundi 10 octobre 2011 après 11h
sera évacuée par l'organisateur et mise au rebus et facturation envoyée au client.**

■ Informations Générales sur le Salon

■ Stockage

AUCUNE ZONE DE STOCKAGE SUR SITE.

Les emballages, palettes et cartons vides devront être récupérés ou conservés par les exposants sur leur propre stand, de manière non visible du public, ou à défaut dans leur véhicule.

Tout emballage laissé dans les allées ou au milieu d'un stand sera jeté lors du nettoyage du site avant l'ouverture au public.

Aucun produit ne pourra être stocké par les organisateurs.

■ Prospectus

La distribution de prospectus est strictement interdite en dehors des stands excepté pour les opérations ayant fait l'objet d'accord particulier avec l'organisateur.

■ Nettoyage des stands

L'organisateur assurera durant toute la durée du salon le nettoyage des parties communes, et des allées. Le nettoyage individuel des stands est laissé aux soins de l'exposant. Vous avez la possibilité de commander cette prestation via le bon de commande annexé au guide.

■ Surveillance des stands

La surveillance générale du salon pendant l'ouverture est prise en charge par l'organisateur. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. L'organisateur n'assure pas le gardiennage de chaque stand. Il appartient donc aux exposants de maintenir un responsable ou un gardien sur leur stand tant que du matériel y subsiste.

Attention : nous vous rappelons que les risques de vol sont particulièrement importants pendant les phases de montage et plus particulièrement de démontage. (ordinateurs, téléphones portables, sacs, etc...)

■ Assurance

L'exposant est assuré par l'organisateur. Pour toute assurance complémentaire vous pouvez contacter directement notre assureur M. Sabouret, Sté OFEGA : 11 bis rue de Milan 75009 Paris – tel +33(0)1 42 85 15 89
Fax : +33(0)1 40 23 90 55.

■ Ligne téléphonique et ligne ADSL

Bon de commande annexé au guide.

■ Cartes d'invitation

Bon de commande annexé au guide.

RAPPEL - Il est formellement interdit de :

Distribuer des documents publicitaires en dehors des stands, distribuer sur son stand des prospectus ou des cartes commerciales qui ne sont pas en rapport avec l'activité de l'exposant, d'effectuer des enquêtes de sondages auprès des visiteurs en dehors des stands, seuls sont autorisés ceux qui émanent de l'organisation, de faire de la publicité propre à abuser de la bonne foi des visiteurs, d'utiliser du matériel de sonorisation qui soit perceptible en dehors des stands, de faire fonctionner du matériel bruyant ou équipé de moteur à explosion, d'orienter l'éclairage de son stand sur les allées ou les stands voisins, d'effectuer le nettoyage des stands pendant les heures d'ouverture du salon au public.

■ Plan de communication 2011

AFFICHAGE METRO

Démarrage campagne métro : 22 septembre 2011

Agglo	Réseau METRO	format	Date départ	Durée	Faces
-------	--------------	--------	-------------	-------	-------

Paris	Rampes escalier	222x061	Du 22/09/11 au 28/09/11	7 jours	1650
Paris	Faces couloirs	200x150	Du 04/10/11 au 10/10/11	7 jours	250
					1960

- 3000 affiches 7 villes mitoyennes au Parc + 4 arrondissements de Paris les plus proches
- C.E. : Les plus gros CE Paris et Région Parisienne. Affiches + leaflet
- Jardineries + Animaleries + cliniques vétérinaires : affiches + invitations
Parc Floral : Banderoles sur site + Bâches du Parc

MARKETING DIRECT

Envoi de 3 newsletters aux inscrits de la newsletter Animal Expo, aux clubs de race, aux propriétaires, aux CE (En direct ou via des partenaires et exposants)

PRESSE ECRITE

30 Millions d'amis : 3 insertions

Animal Santé Bien Etre : 2 insertions

Animal Infos : 2 insertions

Animalia Editions

INVITATIONS

3000 exemplaires distribués

FACEBOOK

Création de la page Animal Expo

WEB : www.animalexpo.com

■ Kit web gratuit : annoncez votre participation !

Demandez votre Kit Web gratuit à Caroline Biais par mail :

caroline.biais@europ-expo.com ou par téléphone au 01 49 52 14 36

Annoncez votre présence au salon sur votre site internet

- Avec l'affiche du salon (disponible aussi en papier sur simple demande, format 40x60cm)



- Avec une bannière Animal Expo sur votre site internet



- Avec le logo Animal Expo





Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail caroline.biais@europ-expo.com

OUTILS DE COMMUNICATION

OPTIMISEZ VOTRE PARTICIPATION !

AVANT LE SALON

SITE INTERNET www.animal-expo.com, le site officiel du salon, passage obligatoire des visiteurs

- **ZOOM EXPOSANT** dans la liste des exposants115 €HT
- **PUBLICITE** sur l'une des pages les plus visitées **1 semaine** de 500 à 1500 €HT
 - 1 semaine, jusqu'au 5 septembre : 500 € HT
 - Semaine 1 du 5 au 11 septembre : 650 € HT
 - Semaine 2 du 12 au 18 septembre : 650 € HT
 - Semaine 3 du 19 au 25 septembre : 750 € HT
 - Semaine 4 du 26 septembre au 2 octobre : 750 € HT
 - Semaine 5 du 3 au 9 octobre : 1500 € HT

PENDANT LE SALON

- **STAND – LOGO COULEUR SUPPLEMENTAIRE**
Optimisez la visibilité de votre stand en affichant votre logo quadri R°V° format 60 x 40200 €HT
- **BACHE PUBLICITAIRE COULEUR SUR SUPPORT** pour décorer votre stand
votre stand 1.60 x 0.60 cm.....350 €HT
- **LOGO SUR PLAN DU SALON**
Votre logo en quadri, 15 logos maximum.....115 €HT

- **SAC OFFICIEL DU SALON SPECIAL ANNIVERSAIRE 20 ANS**

distribués à l'entrée du salon. Offre limitée

Votre marque sur 1 face.....1.500 €HT

- **DROIT D'ASILE**

Distribution de goodies/échantillons/leaflets dans le sac officiel du salon500 €HT

Offre limitée à 4 partenaires

OFFRES PACKAGEES

- **Pack « LOGO »**

Offre comprenant les outils suivants :

- WEB : zoom exposant dans la liste des exposants
- STAND : logo couleur en enseigne

Tarif 290 €HT

- **Pack « PUB »**

Pack LOGO + les outils suivants :

- WEB : publicité sur l'une des pages citées plus haut
jusqu'au 18 septembre 2011

Tarif 800 €HT

- **Pack « EXCLU »**

Pack PUB + les outils suivants :

- Marque en exclusivité : 1 face du sac officiel

Tarif 2.000 €HT

BON DE COMMANDE à envoyer par fax au 01 49 52 14 48

Raison sociale / *Company* :Numéro de stand / *Booth number* :

Contact :

Tel : E-mail :

OUTILS	TARIF	QTE	TOTAL
Site internet : Zoom exposant dans liste des exposants	115 €HT		
Site internet : publicité sur une page Jusqu'au 5 septembre 2011	500 €HT		
Site internet : publicité sur une page Semaine 1 du 5 au 11 septembre 2011	650 €HT		
Site internet : publicité sur une page Semaine 2 du 12 au 18 septembre 2011	650 €HT		
Site internet : publicité sur une page Semaine 3 du 19 au 25 septembre 2011	750 €HT		
Site internet : publicité sur une page Semaine 4 du 26 au 2 octobre 2011	750 €HT		
Site internet : publicité sur une page Semaine 5 du 3 au 9 octobre 2011	1500 €HT		
LOGO sur plan du salon	115 € HT		
Stand LOGO couleur supplémentaire	200 €HT		
Stand Panneau publicitaire	350 €HT		
Sac Officiel du salon – logo/visuel 1 face	1 500 €HT		
Distribution d'échantillons – Droit d'Asile	500 €HT		
OUTILS	TARIF	QTE	TOTAL
PACK LOGO	290 €HT		
PACK PUB	800 €HT		
PACK EXCLU	2000 €HT		
Mode de paiement : Chèque à l'ordre d'EXPOSALONS Virement bancaire à effectuer auprès de la banque HSBC FR PARIS ETOILE 100% du montant TTC à la commande	TOTAL HT – Total VAT excl.		
	TVA (19,6%) – VAT (19.6%)		
	TOTAL TTC – Total VAT incl.		

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
30056	00687	06877297425	24	HSBC FR PARIS ETOILE SUCC

Titulaire du compte : EXPOSALONS**IBAN (International Bank Account Number) :** FR76 3005 6006 8706 8772 9742 524 - **BIC (Bank Identifier Code) Adresse SWIFT :** CCFRFRPP

Signature

Cachet Commercial

Zoom Exposit. Fiche détaillée de votre société – lien vers votre adresse e-mail, vers votre site internet. 4 photos de vos produits ou élevage. Date limite : 1^{er} juillet 2011



Logo sur le plan du salon, 15 logos maximum - Date limite : 1^{er} juillet 2011



Publicité sur internet : taille en pixel 250 L x 210 H, format Jpeg ou GIF, Poids maximum 50 KO
Date limite : 1^{er} juillet 2011



Stand panneau publicitaire : Ce support de bâche peut vous être livré sur votre stand avec son support en location. Nous fournissons un document en PDF vectorisé. Dimensions de la bâche : 1,60m X 0,60m. A la fin du salon, vous récupérez votre bâche, nous récupérons notre support.



■ Expositant

Descriptif de votre stand équipé -

■ Hauteur des stands

La hauteur des stands en modulaire est de 2,40 m. Les éléments décoratifs ne doivent pas dépasser une hauteur maximum de 3 m. Toute demande de dérogation doit être adressée à l'organisateur 1 mois avant le salon.

■ Votre réservation de base comprend

Des cloisons de fonds couleur bois clair, une moquette aiguilletée vert sapin, une enseigne.

Votre réservation ne comprend pas : le mobilier et tous les éléments de décoration / les branchements coffrets, prises et raccordements électriques / les rails de 3 spots, les branchements et raccordements d'eau / la téléphonie / le nettoyage. Ces prestations restent à la charge de l'exposant et sont proposées en annexe de ce dossier.

■ Électricité

Pour déterminer la puissance de votre boîtier électrique, veuillez cumuler la puissance de vos appareils (la puissance est mentionnée sur tout appareil électrique) et ainsi calculer la puissance dont vous avez besoin et commander cette prestation au Parc Floral – GL.

■ Eclairage et connectique

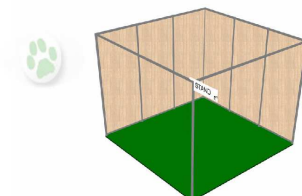
Vous avez également la possibilité de passer votre commande de spots et de prises multiples auprès de l'organisateur Animal Expo **et ce jusqu'au** jeudi 15 septembre 2011 à 12h. Passez cette date, toute commande supplémentaire sera majorée et à réaliser sur place dans la limite des stocks disponibles. **Attention toute commande de rails nécessite la commande d'un branchement électrique.**

■ Aménagements

- Structure aluminium laqué grise/ Cloisons modulaires finition bois clair/ Moquette aiguilletée vert foncé réf 3831 avec polyane de protection
- Enseigne drapeau de 60 cm X 20 cm portant la raison sociale et le numéro du stand recto/verso. (couleur à définir).

ATTENTION : Toute détérioration (scellement, trous, peinture, marquage...) est strictement interdite, votre emplacement devant être restitué dans l'état initial. Les Exposants sont responsables pour eux-mêmes et pour les entreprises travaillant pour leur compte de tous les dégâts occasionnés au bâtiment lors du transport, de l'installation, du fonctionnement ou de l'enlèvement de leur matériel. **Tout dégât entraînant des réparations fera l'objet d'une facturation qui sera envoyée à l'exposant responsable.**

STAND EXPOSITANT
Structure pérenne aluminium grise ht 2,40 m remplissage mélaminé hêtre
Enseigne bois blanc (g 60 cm x 20 cm)
Sol moquette aiguilletée vert foncé



Formulaire

Aménagement de votre stand Exposant

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail
caroline.biais@europ-expo.com

Enseigne :

N° de stand :

Merci de bien vouloir dessiner votre stand et y implanter les éléments suivants pour la bonne organisation de votre espace :

- 1. Réserve
- 2. Coffret électrique et connectique
- 3. Mobilier
- 4. Arrivée d'eau

Merci d'indiquer les allées ou de vous situer par rapport à votre stand voisin.

■ Eleveur canin

Descriptif de votre stand

■ Hauteur des stands

La hauteur de la structure aluminium est de 2,40 m et 1,10 m. Les éléments de décoration ne doivent pas dépasser une hauteur maximum de 2,40 m.

■ Electricité

Vous avez la possibilité de passer votre commande de boîtier via le bon de commande annexé.

Attention toute commande de rails nécessite la commande d'un branchement électrique.

■ Eclairage

Vous avez également la possibilité de passer votre commande de spots auprès de **la société IMAGIN EXPO** via le bon de commande annexé au guide.

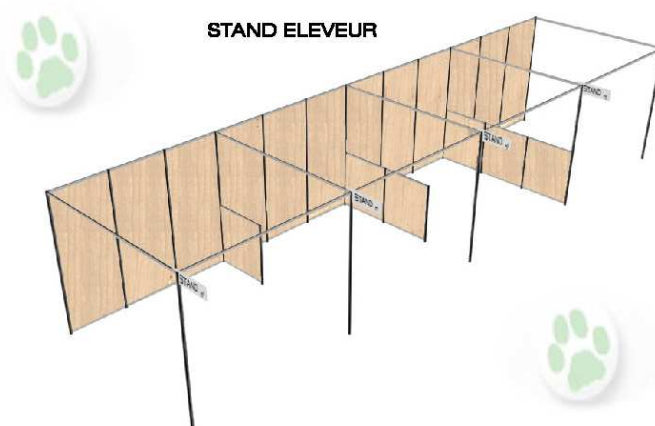
■ Aménagements

- Structure aluminium laqué beige hauteur de 2 m 40
- Cloisons basses en modulaire finition bois clair hauteur 2 m 40 en fond de stand et hauteur de 1 m 10 en séparation de stand
- Enseigne drapeau de 60 cm X 20 cm portant la race du chien recto/verso.
- Cage pour chien. Pour tout renseignement concernant la taille des cages veuillez nous contacter au 01 49 52 14 13

■ Mobilier

- 1 table et 2 chaises

En tant qu'exposant de ce secteur et dans le cadre de l'organisation commune du salon avec la DSV, il vous est demandé de retourner signée, à l'organisateur, la Charte de Qualité du village des races (document en annexe n°12) au plus tard 15 jours avant la manifestation.



- Structure périphérique aluminium gris ht 2.40 m remplissage mélaminé hêtre
- Cloison de séparations aluminium gris ht 1.10 m remplissage mélaminé hêtre (1 ml, 2 ml ou 3 ml au choix)
- Enseigne forex blanc lg 66 cm x ht 20 cm

Formulaire

Aménagement de votre stand Eleveur

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail
caroline.biais@europ-expo.com

Race(s) :

N° de stand :

Merci de bien vouloir dessiner votre stand et y implanter les éléments suivants pour la bonne organisation de votre espace :

- 1. Cage : sa taille et son emplacement
- 2. Table
- 3. Chaise

Merci d'indiquer les allées ou de vous situer par rapport à votre stand voisin.

Formulaire

Liste des chiens présentés

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} septembre 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail
caroline.biais@europ-expo.com

AFFIXE :

RACE 1

RACE 2

RACE 3

RACE 4

Nom du chien	Date de naissance	N°de tatouage	lieu de résidence des 3 derniers mois

Merci de vous présenter le jour de l'exposition avec tous les papiers concernant vos chiens

pour la vérification qui sera faite sur place par la DSV de Paris

Formulaire réservé aux éleveurs
Concours du plus beau stand !

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail
caroline.biais@europ-expo.com

Thème 2011 : Joyeux anniversaire – 20 ans

Race(s) :

N° de stand :

Oui, je participe au concours du plus beau stand

Non, je ne participe pas au concours du plus beau stand



■ Conditions relatives aux entreprises présentant des animaux

1 – CONTROLE VETERINAIRE

La société qui expose des animaux doit impérativement être en possession de ses registres d'effectifs et de tous les justificatifs de provenance des animaux exposés inscrits aux annexes A et B du règlement n° 33 8/97 du Conseil de l'Europe du 9/12/96. Les délits sont sanctionnés conformément à l'article L-125 du Code Rural.

La société doit informer les visiteurs sur les animaux exposés en indiquant visiblement leurs spécificités (nom, provenance...). Dans le cadre de la vente d'un animal dangereux (liste dans l'arrêté du 21 novembre 1997), l'exposant doit avertir le futur propriétaire des dangers encourus. Il doit par ailleurs, s'assurer au mieux que l'animal vivra dans un environnement adapté à son espèce.

En cas d'interrogations, vous pouvez vous informer auprès de la Direction des Services vétérinaires de votre département ou auprès de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects au 01 40 24 65 10.

Les animaux exposés feront l'objet d'un contrôle sanitaire de la part du vétérinaire sanitaire du salon. Les exposants devront remettre à l'organisateur au plus tard 15 jours avant le salon, la liste des spécimens (tout animal vivant ou mort, toute partie ou produit issus de ceux-ci) exposés et des propriétaires des animaux participants, mentionnant le lieu où ces derniers sont hébergés pendant les trois mois précédant la manifestation et les cas échéant une copie de leur certificat sanitaire global. CF Document à remplir en annexe n°11

1.1 – Les carnivores : Les exposants de chats et de chiens sont tenus de se conformer aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°94-1020 du 1^{er} mars 1994 (vaccination antirabique obligatoire pour tout chiot ou chaton provenant d'un département déclaré infecté de la rage- tatouage ou puçage obligatoire pour tous).

1.2 - Rongeurs : Les rongeurs doivent être accompagnés d'un certificat sanitaire global

1.3 – Les animaux de la faune sauvage : Les exposants d'animaux de la faune non domestique locale ou étrangère sont tenus de se conformer à la réglementation relative de leur activité : ils doivent en particulier, être titulaire d'un certificat de capacité et être munis d'une copie de ce document, du récépissé de la déclaration d'ouverture de leur établissement et de toutes les pièces utiles justifiant de l'origine et de la provenance des animaux exposés (sites d'importation, facture d'achat avec identification individuelle des animaux inscrits en annexe A et B du règlement communautaire provenant d'élevage de l'Union Européenne...). Les exposants d'animaux de la faune sauvage naturalisés ou de trophées de chasse sont soumis aux mêmes exigences (sauf certificat de capacité).

2 - REGLEMENTATION INTERNATIONALE COMMUNAUTAIRE Décret n°95-961 du 25 juillet 1995 (JO du 01/08/95) portant publication aux annexes I, II, III de la Convention de Washington du 03 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Décret n°96-226 DU 15 MARS 1996 (JO du 22/03/96) portant publication des modifications à l'annexes III de la Convention de Washington du 03 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacée d'extinction. Règlement (CE) n°338/97 du Conseil du 9 décembre 1996, relatif à la protection des espèces de la faune et de la flore sauvage par la réglementation de leur commerce. Règlement CE n°938/97 de la Commission du 26 mai 1997, concernant la protection des espèces de la faune et de la flore sauvage par la réglementation de leur commerce.

3 - REGLEMENTATION NATIONALE Arrêtés relatifs à la protection des espèces animales représentées en France métropolitaine et manifestation (périodes de montage et de démontage comprises).

4 - SOINS VETERINAIRES Les soins vétérinaires seront à la charge exclusive des exposants pendant la durée de la manifestation (périodes de montage et de démontage comprises).

5 - HEBERGEMENT – TRANSPORT Les exposants devront s'assurer que les conditions d'hébergement et du transport des animaux ne généreront pas de souffrance animale.

6 - CLAUSE RESOLUTOIRE - En cas d'inexécution des obligations stipulées par le présent règlement particulier, le contrat sera résilié de plein droit sans mise en demeure, et sans préjudice des dommages – intérêts qui pourront être réclamés. En conséquence de ce qui précède, l'Organisateur pourra procéder immédiatement à la fermeture du stand et faire défense à l'exposant d'y pénétrer, sans que l'exposant ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement financier et matériel de la part de l'organisateur.

Le Règlement d'Assurance 2011

Les organisateurs souscrivent pour le compte des exposants auprès d'une compagnie notoirement solvable les contrats d'assurance garantissant automatiquement les dommages aux biens.

Les exposants ont la possibilité de souscrire une assurance complémentaire selon les modalités décrites à l'article 5.

1. Dommage aux biens

1.1. Définition

Tout dommage matériel survenant aux biens exposés par suite d'événements tels que : incendie, foudre, explosion, dégât des eaux, casse, détériorations diverses notamment.

1.2. Garantie Vol-Gardiennage

La garantie Vol sans effraction est acquise pendant les seules heures d'ouverture du salon et à la condition formelle que chaque stand soit gardienné par l'exposant et/ou un de ses préposés, ou par un gardien d'une société de gardiennage accréditée par l'organisateur.

1.3. Exclusion de la garantie

- les objets d'art et de valeur conventionnelle ;
- les espèces et papiers valeurs ;
- tout effet et/ou objet personnel appartenant, confié ou loué par toute personne physique participant directement ou indirectement à l'exposition ;
- les postes téléphoniques ;
- les cautions déposées par les exposants pour toute location de matériel ;
- les matériels audiovisuels *sauf si ces derniers sont enfermés dans un meuble meublant fermé à clé et qu'il y ait eu effraction de ce dernier et ce pendant les heures de fermeture du salon au public. L'exposant peut souscrire une assurance spécifique pour garantir les écrans plasma (article 5) ;* Les cassettes vidéo sont remboursées sur la base du prix d'une cassette vierge augmenté des frais de transfert d'un master sur cette cassette. En aucun cas, les cassettes vidéo ne seront remboursées sur la valeur de conception et de réalisation, et tous frais annexes auxquels elles servent de support ; les logiciels et progiciels amovibles. En ce qui concerne tous autres logiciels et progiciels, la garantie de l'assureur ne sera acquise que dans la mesure où l'assuré exposant en aura conservée une sauvegarde, et sera limitée aux frais de reproduction de cette sauvegarde ; les boîtes à outils et leur contenu à l'exception des outils spécifiques nécessaires au dépannage des machines ; Les emballages, les plantes et compositions florales ; les marchandises destinées à la vente à emporter les pertes, manquants ou dommages provenant ou résultant de : transport des objets assurés, mauvais emballage, opération de montage et de démontage des objets assurés ;

vice propre des objets assurés, usure, détérioration lente, travail des mites ou autres parasites ; amendes, confiscations, mises sous séquestres, dommages-intérêts, préjudice commercial ;

vols ou malversations commis par les représentants ou employés de l'exposant ; les dommages aux biens exposés sur stand lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur de ceux-ci ; les pertes ou manquants sur les stands où il est procédé à des distributions gratuites de marchandises ou de boissons quelconques ; les dommages subis par les objets ou appareils de toute nature par suite de leur fonctionnement ; épizootie en ce qui concerne les animaux ; dépérissement des fleurs, arbres et végétaux.

1.4. Prise d'effet de la garantie

La garantie s'exerce sur les stands mis à la disposition des exposants, de la veille de l'ouverture du salon au public à 19 h jusqu'au jour de la fermeture au public à 18 h, à l'exception de la garantie vol limitée aux heures d'ouverture du salon au public.

1.5. Montant de la garantie

La garantie est limitée à 6.000 Euros par stand.

IMPORTANT : l'assurance souscrite pour les matériels étrangers doit couvrir leur valeur sur le marché français, c'est-à-dire, droits de douane et taxes compris, pour le cas où ceux-ci deviendraient exigibles conformément aux dispositions du Code des Douanes, en cas de disparition desdits matériels.

3. Déclaration de sinistre

Tout sinistre doit être, dès sa constatation, déclaré à l'organisateur de l'exposition qui indiquera les formalités à remplir. La déclaration doit être confirmée par lettre recommandée et aucune réclamation ne sera recevable passé un délai de cinq (5) jours suivant la date fixée par les organisateurs pour l'évacuation des stands.

ATTENTION : en cas de vol et dès sa constatation, sous peine, pour l'exposant, d'être déchu du droit au bénéfice de la garantie d'assurance, une plainte devra être déposée dans les vingt-quatre (24) heures à l'autorité judiciaire locale (Commissariat de police dont dépend le site d'exposition) : directement à cette autorité contre récépissé par lettre recommandée avec A.R. le double de la déposition, le talon de recommandation et l'accusé de réception devant être joints au dossier. Les organisateurs devront être informés dans un délai de vingt-quatre (24) heures.

4. Déchéance de la garantie

Toute fausse déclaration intentionnelle entraîne l'application de l'article L.113-2 du Code des Assurances, c'est-à-dire la déchéance de garantie.

■ Le Règlement De Sécurité Incendie

Vous trouverez ci-après les règles de sécurité applicables dans les salles d'expositions contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

La commission de sécurité, qui visite le site la veille ou le matin de l'ouverture de la manifestation, s'assure de la réalisation des stands (stabilité, matériaux de construction et décoration, installation électrique, etc. ...). Lors du passage de cette commission, l'installation doit être terminée et l'exposant (ou son représentant) doit obligatoirement être présent. Les plans et les renseignements techniques doivent être transmis à l'organisateur du salon au moins un mois avant l'ouverture de la manifestation, pour approbation du chargé de sécurité veillant à l'application des mesures de sécurité. A ce sujet, pour tous renseignements, veuillez prendre contact auprès du :

Société	Adresse	Téléphone	email	Fax
PCSI	CNIT 2, place de la Défense			01 49 03 71 78
Bruno SAFFAR	BP 353 - 92053 Paris La Défense	01 49 03 71 97 06 25 29 89 24	charles.berthault@pcsi.fr	

1 – AMENAGEMENTS DES STANDS

Ossature des stands, cloisons

Sont autorisés pour la construction de l'ossature, du gros mobilier (caisse, comptoir, présentoir, écran séparatif, etc....) et du cloisonnement des stands tous les matériaux de classe M0 (incombustibles), M1, M2 ou M3 (1). *Nota : les panneaux de bois ou dérivés du bois (contre-plaqué, lattes, etc. ...) sont considérés de classe M3. Attention : il est absolument interdit de disposer quelque aménagement que ce soit au-dessus des allées (structure ou bandeau signalétique, passerelle, etc. ...).*

Revêtements muraux (en dehors des salons et stands spécifiques des activités de décoration intérieure)

Les revêtements muraux doivent être en matériaux M0, M1, M2 (1).

Les revêtements tels que tissus, papiers, films plastiques peuvent être utilisés collés en pleins sur des supports en matériaux M0, M1, M2 ou M3.

Voilages

Tous les voilages peuvent être flottants s'ils sont M0, M1 ou M2 (1). Ils sont cependant interdits sur les portes d'entrée et de sortie des stands.

Revêtements de sol

Les revêtements de sol doivent être en matériaux M4 et solidement fixés.

Mobilier : Aucune exigence n'est demandée pour le mobilier courant (tables, chaises, etc. ...) en dehors des comptoirs, rayonnages (etc....), qui doivent être réalisés en matériaux M3 (1).

Eléments de décoration

L'emploi d'enseignes ou panneaux publicitaires en lettres blanches sur fond vert est interdit.

Décoration florale (en dehors des salons et stands spécifiques des activités florales)

Les décorations florales en matières plastiques ne comportant pas de classement au feu doivent être limitées. Dans le cas d'un grand nombre de décorations, ces dernières doivent être utilisées en matériaux M2.

Plafonds

Les plafonds, faux plafonds, vélums pleins, doivent avoir une surface couverte inférieure à 300 m2. Ceux réalisés avec un vélum à mailles ajourées n'ont pas de limitation.

Vélums. Dans les établissements non défendus par un réseau d'extinction automatique à eau, ils doivent être en matériaux M0 ou M1. Dans le cas contraire, les vélums doivent être en matériaux M0, M1 ou M2 (1).

2 – IGNIFUGATION

La garantie de classement de réaction au feu des matériaux employés dans les halls d'exposition doit être fournie, sur demande du chargé de sécurité, sous forme de procès-verbaux ou certificats.

L'ignifugation des matériaux peut être obtenue en faisant appel à des applicateurs agréés dont les coordonnées peuvent être obtenues auprès du :

Groupement Technique Français de l'ignifugation : 10 rue du débarcadère - 75017 Paris - Tel : +33 (0) 1 40 55 13 26

Important : seuls les procès-verbaux de réaction au feu émanant de laboratoires agréés français sont acceptés.

3 – ELECTRICITE

L'installation électrique de chaque stand doit être protégée à son origine contre les surintensités et contre les défauts à la terre. Toutes les masses métalliques doivent être interconnectées et reliées à la prise de terre du coffret de branchement électrique du stand qui doit être accessible en permanence. Les connexions électriques doivent être disposées à l'intérieur de boîtes de dérivation.

Appareils électriques

Les appareils électriques qui sont de classe 0 (2), doivent être protégés par des dispositifs à courant différentiel nominal au plus égal à 30 MA. Ceux de classe I (2) doivent être reliés au conducteur de protection de la canalisation les alimentant.



BADGES EXPOSANTS

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail
caroline.biais@europ-expo.com

Veillez compléter cette demande en lettres MAJUSCULES. Toute demande non correctement remplie ne pourra être prise en considération. Tous les badges sont nominatifs et aucun laissez-passer ne sera délivré. **Les badges exposants sont à retirer au commissariat général pendant le montage. Ils ne seront remis qu'après le règlement total des frais de location du stand.**

Enseigne de votre stand (20 lettres maximum) _____

	Prénom	Nom
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		



Bon de commande

INVITATIONS

Retournez ce formulaire avant le 1^{er} juillet 2011
Par courrier au 44 avenue George V – 75008 Paris ou
par mail à caroline.biais@europ-expo.com

Accompagné de votre règlement

Votre raison sociale _____

Prestations	P.U euros H.T	Quantité	Total euros H.T	TVA 5.5%	Total TTC
Invitation	5 euros l'unité				
Lot de 10 invitations	48 euros le lot				

Date :

Nom du signataire :

Signature et cachet :

BON DE COMMANDE

MATERIEL DE LOCATION

Société :

Responsable :

Tél : Fax : email :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

MANIFESTATION : VILLE :

LIEU DE LA MANIFESTATION : du : au :

NOM DU STAND : Hall : Allée : N° :

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
PARTICIPATION ASSURANCE OBLIGATOIRE		Conditions générales de location (voir au verso).		TOTAL HT
Montant location HT	Prime	Commande de moins de 763 € HT : Paiement comptant par chèque à la commande, à l'ordre d'Aliance Mobilier		ASSURANCE HT
De 0 à 38 €	8€			TOTAL NET HT
De 39 à 76 €	11 €			TVA 19.6%
De 77 à 152 €	16 €			TOTAL TTC
De 153 à 229 €	22 €	Commande de plus de 763 € HT : 50% par chèque à joindre à la commande, le solde à réception de facture		
De 230 à 381 €	31 €			
De 382 à 762 €	46 €			
De 763 à 1 143 €	66 €			
De 1 144 à 2 287 €	122 €	Domiciliation : BPOC ST ORENS DE G.		Date :
De 2 288 à 3 811 €	230 €	Code banque Code Guichet Numéro Compte Clé 17807 00044 25321243521 87		Cachet :
De 3 812 à 5 336 €	320 €	IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1780 7000 4425 3212 4352 187		Signature :
Pour toute commande de plus de 5 336 €, nous consulter pour un devis assurance		BIC (Bank Identification Code) : CCBFRPPTLS		



QUESTIONNAIRE PRESSE

ANIMAL EXPO 2011

Retournez ce formulaire avant le 31 juillet 2011

Par fax : 01 49 52 14 48 ou par mail à

florence.delamoueyre@europ-expo.com

Cher exposant,

Il ne saurait être question de parler du salon sans parler de vous.

Animal Expo est un événement très médiatisé et vous avez l'opportunité de présenter vos produits.

Il faut que vous nous communiquiez au plus tôt les éléments clés de vos collections, de votre entreprise ou de votre élevage.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire, que nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner, accompagné de **photos (par email, format Jpg. -haute définition)**.

Si vous réalisez des dossiers de presse, merci de bien vouloir les déposer au service de presse à partir du 8 octobre à 10h. Nous mettons à votre disposition des casiers réservés aux journalistes, pendant toute la durée du salon.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces documents.

Société :

Décrivez votre société en quelques mots.

.....

Quel produit ou ligne souhaitez-vous mettre en avant lors du salon ?.....

.....

Merci de nous envoyer des visuels de vos produits par email (format Jpg.- haute définition).

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

PRESENTATION

L'énergie sera fournie par la société GL Events Audiovisual.

La fourniture d'électricité pour l'éclairage ou la force motrice sera faite uniquement :

- en courant alternatif MONOPHASE 220 Volts pour les seules intensités de 4/6/10 Ampères (Raccordement sur les deux prises de courant en façade du coffret + bornier sous le coffret).
- en courant alternatif TRIPHASE 380 Volts + neutre pour les intensités égales et supérieures (Possibilité d'éclairage en 220 Volts, raccordement sur des borniers sous le coffret).

PRESTATION

Un branchement électrique ne peut alimenter qu'un seul stand. Le prix forfaitaire de chaque branchement comprend la location et l'entretien des canalisations générales, l'installation proprement dite et sa dépose, la fourniture du courant pendant la durée de l'exposition aux heures définies par le Comité Organisateur. **Toutes les prestations ci-après vendues par GL Events Audiovisual comprennent une assistance technique pendant toute la durée du salon.**

ALIMENTATION DES STANDS

Emplacement du tableau de branchement : coffrets et armoires seront installés conformément au plan d'aménagement joint au bon de commande. Sauf indication contraire avec le plan, le tableau sera installé soit au pied des piliers existants sur le stand soit sur la cloison du fond pour les stands divisés, voire au milieu pour les grands stands. Ils doivent, pour des raisons de sécurité, rester accessibles à tout moment aux personnes mandatées par GL Events Audiovisual et hors de portée du public.

Pendant l'exposition, l'électricité pourra être fournie sur le stand pendant les heures de fermeture du hall, sous réserve pour l'exposant de se conformer en tout point aux prescriptions de sécurité.

Seules les personnes mandatées par GL Events Audiovisual sont autorisées à ouvrir les coffrets.

TOUT CAMION FRIGORIFIQUE nécessitant un branchement permanent à l'extérieur pendant la période d'exposition devra être signalé à l'organisateur et à l'entreprise GL Events Audiovisual par Fax au 01 60 21 25 53.

HEURES DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE SUR LES STANDS

1 - BRANCHEMENT INTERMITTENT

Horaires de mise sous tension :

- Montage :
- Salon :
- Démontage :

ATTENTION :

La commande doit être envoyée par courrier avec le bon de commande ci-dessus dûment rempli et **OBLIGATOIREMENT accompagné de son règlement intégral TTC (sans paiement, la demande ne pourra être exécutée)** et de son plan d'implantation.

Règlements :

Chèque établi à l'ordre de : GL EVENTS Audiovisual **Virement bancaire :** SOCIETE GENERALE - Lyon Entreprise 30003-02280-00025710967-34

Carte bancaire : N° Carte : _____ Expire : ____/____

Montant : _____ € Titulaire : _____

Date : _____ Crypto-sécu : _____

Attention, pour validation, compléter correctement ce mode de règlement, sans oublier votre signature.

Fait à _____, le _____ Signature et cachet après avoir lu les conditions

Bon de commande à retourner à : _____ générales du contrat de location au dos.

GL EVENTS AUDIOVISUAL - M. Michel FLEURY ou M. Alain MOREAU Technique. Tél : 01 49 57 24 95
Mme. Isabelle GLOAGUEN Facturation. Tél : 01 60 21 25 61
18/20 avenue du 8 mai 1945 - 77290 Mitry Mory -- Fax : 01 60 21 25 53

AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES

Retournez ce formulaire avant le 15 septembre 2011
Par courrier au 44 avenue George V – 75008 Paris ou
par mail à caroline.biais@europ-expo.com

Enseigne :

N° de stand :

Tous les éléments proposés sont fabriqués avec le même bois et le même métal que les cloisons du salon (bois mélaminé couleur hêtre et aluminium couleur gris).



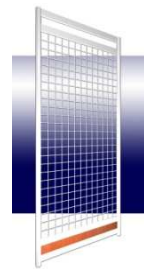
MI de cloisons mélaminé
 1 meter partition
 épaisseur fil : 5mm)
 Réf : A1



MI cloisons glace
 1 meter Glass partition
 Réf : A2



Porte fermant à clé
 Lockable door
 Réf : P2



MI cloisons grille
 (maille de 5cm x 5cm)
 Perforated partition
 Réf : A4



Etagère droite
 Straight shelf
 Réf : E1



Etagère inclinée
 Tilted shelf
 Réf : E2



Etagère indépendante
 Independent shelf
 Réf : E4



Etagères en bois
 Wood shelf
 Réf : V2



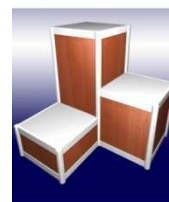
Comptoir de rangement
Storage
H : 1m15 / Réf : C1



Comptoir hôtesse cintré
Hostess counter
Réf : C3



Comptoir 1/4 de lune
Counter
Réf : C2



Bloc de 3 podiums
H : 1m07, 0m60, 0m32
Réf: D1



Rail de 3 spots de 100 watts
100 W
Track light
Réf : 21



Triplette
3 gang extension light
Réf : 26



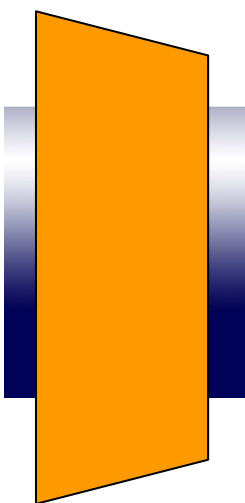
Spot halogène 300 W
Halogen light 300W
Réf : 23



Spot à tige
Stem light
Réf : 22



Spot basse tension 50W
Stem light
Réf : 27



habillage coton gratté
dress fabric (cotton)
Réf : 28

Couleur
à
définir



Prolongateur de câble plat sous moquette
Ref 29

LARGEUR 2,60 m
COTON GRATTÉ 1 FACE 165 grs / m²



SLONG 012303



012300



012505



012519



012309



012319



012329



012347



012187



012731



012745



012470



012485



012605



012665



012695



012115



012160

Référence References	Quantité Quantity	Prix unitaire € HT Unit price VAT excl.	Total HT Amount VAT excl.
A1		40.00 €	
A2		100.00 €	
P2		95.00 €	
A4		65.00 €	
E1		25.00 €	
E2		25.00 €	
E4		60.00 €	
V2		150.00 €	
C1		80.00 €	
C3		130.00 €	
C2		230.00 €	
D1		150.00 €	
21		75.00 €	
26		31.00 €	
23		45.00 €	
22		40.00 €	
27		48.00 €	
28		29.00 €	
29		50.00 €	
Moquette		9.00 €	
IMPORTANT : aucune commande ne sera prise en compte sans son règlement TTC IMPORTANT : no order will be accepted unless accompanied by full payment including tax	TOTAL € HT / TOTAL VAT excel.		
	TVA 19.60 % / VAT 19.60 %		
	TOTAL € TTC / TOTAL € VAT incl.		

Merci de retourner un plan d'implantation des constructions supplémentaires - Mode de paiement / Payment : 100% du montant TTC à la commande / 100% of the total amount due upon purchasing - Chèque à l'ordre d EXPOSALONS or Virement bancaire auprès de la Banque /

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
30056	00687	06877297425	24	HSBC FR PARIS ETOILE SUCC



Salon : ANIMAL EXPO 2011

Organisation : EXPOSALONS

Période : 8 ET 9 OCTOBRE 2011

BON DE COMMANDE DE PRESTATIONS TERMINAL DE PAIEMENT 2011

RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE :

ADRESSE :

TEL :

STAND N° :

FAX :

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T	QUANTITE	MONTANT H.T
Terminal de Paiement type SAGEM MONETEL EFT930G Comprenant paramétrage.	180,00 €		
<u>Numéro de la carte de commerçant</u> (carte de domiciliation)		TVA 19,6%	
		TOTAL TTC	
<u>Nom et adresse de l'Etablissement Bancaire :</u>			

Date limite de commande : 1 semaine avant la tenue de la manifestation

(Le cachet de la poste faisant foi)

Date et signature :

Cachet Commercial

IMPERATIF : joindre un chèque de caution de 500,00€ et le règlement correspondant à cette commande.

Attention : A défaut de règlement joint à l'ordre de la SEPE la demande ne pourra pas être exécutée.

En aucuns cas la SEPE ne pourra être tenue responsable d'une utilisation frauduleuse de cet appareil.

Bon de commande à retourner à : SEPE Parc Floral de Paris - route du champ de manœuvre
entrée parking des exposants - 75012 PARIS
Tel : 01 49 57 24 84 Fax : 01 43 65 43 99

**Manifestation : ANIMAL EXPO 2011**

Organisation : EXPOSALONS

Période : 8 ET 9 OCTOBRE 2011

BON DE COMMANDE DE LIGNES ADSL et WIFI 2011**RAISON SOCIALE :**

ADRESSE :

STAND N° :

RESPONSABLE

:

TEL :

FAX :

Si un emplacement particulier est souhaité, joindre un plan précis du stand.

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T	QUANTITE	MONTANT H.T
Forfait ADSL PRO temporaire de 1 à 7 jours débit 1024/256k Connection RJ 45	710,00 €		
Accès wifi partagé par poste et par jour. Loggin et mot de passe inclus. (débit non garanti)	50,00 € / jours		
Date limite de commande : 15 jours avant la tenue de la manifestation (Le cachet de la poste faisant foi)		TOTAL H.T	
		TVA 19,6%	
		TOTAL TTC	

Date et signature :

Cachet Commercial

Attention : A défaut de règlement joint à l'ordre de la SEPE la demande ne pourra pas être exécutée.**Les équipements (modems ethernet - prise RJ 45) sont remis aux exposants qui doivent impérativement les restituer à l'issue de la manifestation dans leur emballage d'origine.****Tout modem non restitué dans son emballage d'origine fera l'objet d'une facturation complémentaire de 300 €.**

Bon de commande à retourner à : SEPE Parc Floral de Paris - route du champ de manœuvre
entrée parking des exposants - 75012 PARIS
Tel : 01 49 57 24 84 Fax : 01 43 65 43 99


Salon : ANIMAL EXPO 2011

Organisation : EXPOSALONS
 Période : 8 ET 9 OCTOBRE
 2011

BON DE COMMANDE DE PRESTATIONS TELEPHONIQUES 2011

RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE :

ADRESSE :

TEL :

STAND N° :

FAX :

Si un emplacement particulier est souhaité, joindre un plan précis du stand.

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T	QUANTITE	MONTANT H.T
Ligne téléphonique + Forfait 500 unités	243,00 €		
		TOTAL H.T	
		TVA 19,6%	
		TOTAL TTC	

Date limite de commande : 1 semaine avant la tenue de la manifestation

(Le cachet de la poste faisant foi)

Date et
signature :
Cachet
Commercial

Attention : A défaut de règlement joint à l'ordre de la SEPE la demande ne pourra pas être exécutée.

Les postes téléphoniques sont remis gratuitement aux exposants qui les conservent à l'issue de la manifestation.

NB : Les installations téléphoniques du Parc Floral de Paris ne permettent pas l'accès au réseau TRANSPAC



Organisation :
EXPOSALONS
Salon Animal Expo
Période : 8 ET 9 OCTOBRE 2011

BON DE COMMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU 2011

IMPORTANT : Les arrivées d'eau sont nombreuses sur le Hall de la Pinède, mais les évacuations sont en nombre limité. Merci de contacter l'organisateur pour savoir si votre implantation de stand se trouve près d'une évacuation d'eau.

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

STAND N° :

RESPONSABLE :

TEL :

FAX :

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T	QUANTITE	MONTANT H.T
Branchement d'eau : arrivée d'eau se terminant par une vanne d'arrêt de 15/21 mâle	283,00 €		
Branchement d'eau et évacuation (hors location d'évier)	485,00 €		
Branchement d'eau et évacuation avec location et pose d'un évier 1 bac. Dim : L. 80 x H. 96 x P. 60 cm sur trépied	590,00 €		
Branchement d'eau avec location et pose d'un évier 1 bac Dimensions : L. 80 x H. 96 x P. 60 cm sur trépied hors évacuation raccordée. (Vidange par bidon de 30 L)	380,00 €		
		TOTAL H.T	
		TVA 19,6%	
		TOTAL TTC	

Date limite de commande : 15 jours avant la tenue de la manifestation
(Le cachet de la poste faisant foi)

Attention : A défaut de règlement joint à l'ordre de la SEPE la demande ne pourra pas être exécutée.
Tous les travaux non commandés à l'avance seront majorés de 30% et effectués selon les possibilités du personnel dans leur ordre d'arrivée.

Bon de commande à retourner à : SEPE Parc Floral de Paris - route du champ de manœuvre
entrée parking des exposants - 75012 PARIS
Tel : 01 49 57 24 84 Fax : 01 43 65 43 99



Salon : **ANIMAL EXPO 2011**
 Stand :
 Période : **8 ET 9 OCTOBRE 2011**

BON DE COMMANDE DE POINTS D'ÉLINGUES 2011

IMPORTANT : La charge maximale autorisée sur le Hall de la Pinède est de 160 kgs par ferme répartie au minimum sur 4 points de 40kgs

Chaque point d'élingue est soumis à validation par la SEPE. La fourniture d'un plan précis est impérative pour la bonne exécution des travaux (nombre et hauteur de chaque point).

RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE :

EMAIL :

ADRESSE :

TEL :

STAND N° :

FAX :

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T	QUANTITE	MONTANT H.T
Fourniture, pose et dépose d'un point d'élingue	132,50 €		
		TVA 19,6%	
		TOTAL TTC	

Date limite de commande : 15 jours avant la tenue de la manifestation
 (Le cachet de la poste faisant foi)

Date et signature :

Cachet Commercial

Attention : A défaut de règlement joint à l'ordre de la SEPE la demande ne pourra pas être exécutée. Tous les travaux non commandés à l'avance seront majorés de 30% et effectués selon les possibilités du personnel dans leur ordre d'arrivée.

Bon de commande à retourner à : SEPE Parc Floral de Paris - route du champ de manœuvre
 entrée parking des exposants - 75012 PARIS
 Tel : 01 49 57 24 84 Fax : 01 43 65 43 99

SALON ANIMALEXPO 2011

Les 8 et 9 octobre 2011

NETTOYAGE DE VOTRE STAND

Parc Floral de Paris

Formulaire à retourner avant le 3 octobre 2011

Stand n° _____

à MILLENIUM

14, rue Ampère - ZA

91430 IGNUY

Tél : + 33 (0)1 60 19 72 72

Fax : + 33 (0)1 60 19 72 79

E-mail: stand@millenium-sas.com

Enseigne : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Responsable du stand : _____ TVA Intra Com: _____

PRESTATION DE NETTOYAGE POUR LA DUREE DU SALON

chaque jour avant ouverture du salon

Enlèvement des plastiques de protection (le 1er jour)
 Vidage des corbeilles à papier
 Aspiration des moquettes
 Dépoussiérage du mobilier
 Lavage des sols stratifiés

Surface du stand : _____ m²

REGLEMENT OBLIGATOIRE A LA COMMANDE

Forfait de nettoyage pour les 9 premiers m²

60,00 € HT

A défaut de règlement accompagnant la commande, celle-ci sera classée en attente sans exécution des travaux.

NB. Aucune réclamation ne sera prise en compte passé un délai de 48 heures après la fermeture du salon par lettre recommandée avec A.R.

.....m² suppl. X 3,00 € HT = _____ €HT

Montant total HT : _____ € HT

Paiements depuis l'étranger : les virements bancaires (pas de chèque).

TVA 19,60 % _____ €

Titulaire du compte - Société Millenium/Banque - HSBC UBP NEUILLY

Code banque 30056 - Code guichet 00650 - Compte 06503874252 - Clé RIB 26

Montant total TTC : _____ € TTC

Iban : FR 76 3005 6006 5006 5038 7425 226 Swift : CCFRFRPP

Une facture acquittée sera adressée en fin de salon

Date, signature et cachet du demandeur avec la mention manuscrite
"Lu et approuvé"



LISTE DES HOTELS SITUES A PROXIMITE DU PARC FLORAL DE PARIS

Nom de l'hôtel	catégorie	code postal	Ville	téléphone	email internet	grille de prix	Distances Km	Parking
Villa Beaumarchais	****	75004	Paris	01 40 29 14 00	www.hotelsparis.fr	125	5	Parking privé payant
Bestwestern Bastille	***	75011	Paris	01 48 05 75 00	maraisbastille@wanadoo.fr www.maraisbastille.com	90 à 145	5	Parking public
Grand Hôtel Français	***	75011	Paris	01 43 71 27 57	grand-hotel-français@wanadoo.fr www.grand-hotel-français.fr	95 à 135	5	Parking public
Home Plaza Bastille	***	75011	Paris	01 40 21 22 23	www.homeplazza.com	90 à 255	5	Parking privé payant
Home Plaza Saint Antoine	***	75011	Paris	01 40 09 40 00	resanation@homeplazza.com www.homeplazza.com	230 à 595	5	Garage privé Parking privé payant
Campanile Bastille	**	75011	Paris	01 43 38 58 08	paris-bastille@campanile.fr www.campanile.fr	49 à 68	5	Parking privé payant
Comfort Hôtel Bastille	**	75011	Paris	01 43 67 56 56	comforthotelbastille@worldonline.fr www.comforthotel-bastille-paris.com	96 à 122	5	Parking public
Ibis Faubourg St Antoine	**	75011	Paris	01 48 05 55 55	h3577@accor-hotels.com www.ibishotel.com	93 à 143	5	Parking privé payant
Ibis Bastille	**	75011	Paris	01 49 29 20 20	www.ibishotel.com			Parking privé payant
Pavillon Bercy	****	75012	Paris	01 43 40 80 30	bercy@leshotelsdeparis.com www.hotelsparis.fr	125	5	Parking public Paris omni sport
Sofitel Paris Bercy	****	75012	Paris	01 44 67 34 00	h2192@accor-hotels.com www.sofitel.com	295 à 500	5	Parking public Parking privé payant
Relais Mercure Bercy	***	75012	Paris	01 53 46 50 50	h0941@accor-hotels.com www.mercure.com	110 à 150	5	Parking public, Parking privé payant
Interhôtel Allegro	***	75012	Paris	01 40 04 90 90	ha7554@inter-hotel.com www.inter-hotel.com	150	5	Parking privé payant
Jardin de Paris Nation Bercy	***	75012	Paris	01 43 45 41 38	nationbercy@hotelsjardinsdeparis.com www.hotelsjardinsdeparis.com	99 à 125	5	Parking public
Nom de l'hôtel	catégorie	code postal	Ville	téléphone	email internet	grille de prix	Distances Km	Parking
Campanile Nation	**	75012	Paris	01 43 43 01 52	www.campanile.fr	49 à 68	5	Parking public

Hôtel Beaudelaire Bastille	**	75012	Paris	01 47 00 40 98	beauelairebastille@wanadoo.fr www.paris-hotel-bastille.com	64 à 96	5	Parking public
Ibis Paris Bercy	**	75012	Paris	01 49 28 06 06	www.ibishotel.com	74 à 84	5	Parking public Cour St Emilion
Ibis Porte Dorée	**	75012	Paris	01 43 43 30 38	www.ibishotel.com	65 à 74	5	Parking privé payant
Ibis Porte de Montreuil	**	75020	Paris	01 43 63 16 16	www.ibishotel.com	58 à 68	4,5	Parking payant
Comfort Hôtel Nation	**	75020	Paris	01 40 09 28 28	comfort-davout@wanadoo.fr www.comfort-davout.com	96 à 122	5	Parking privé payant
Novotel Atria Paris Bagnole	***	93177	Bagnole Cedex	01 49 93 63 00	www.novotel.com	136 à 148	4,5	Parking payant
Holiday Inn Garden Court	***	94120	Fontenay/bois	01 48 76 67 71	higefontenay@alliance-hospitality.com	95 à 120	3,6	Parking public
Hôtel Mercure Val de Fontenay	***	94120	Fontenay/bois	01 49 74 88 88	h1037@accor-hotels.com www.mercure.com	95 à 115	3,6	Parking public
Interhôtel Green Hôtel Fontenay/bois	**	94120	Fontenay/bois	01 48 76 21 98	gh9402@inter-hotel.com www.inter-hotel.com	63	4,5	Parking public
Mercure Nogentel	***	94130	Nogent sur Marne	01 48 72 70 00	www.mercure.com	70 à 80 tarif préf. Salons PFP	4,5	Parking payant
Campanile Nogent sur Marne	**	94130	Nogent sur Marne	01 48 72 51 98	nogentsurmarne@campanile.fr www.campanile.fr	49 à 68	4,5	Parking public
Ibis Nogent	**	94130	Nogent sur Marne	01 43 24 37 37	www.ibis.com	43 à 63	4,5	Parking payant
	catégorie	code postal	Ville	téléphone	email internet	grille de prix	Distances Km	Parking
Apogia Paris	***	94200	Ivry sur Seine	01 56 20 27 00	paris@apogiafrance.fr www.apogiafrance.com	84 à 105	9	Parking public
Tuliplnn Quai de Seine	***	94200	Ivry sur Seine	01 46 70 17 17	info@tulipinn-ivry.com www.tulipinn-ivry.com	98 à 146	4,5	Parking gratuit
Novotel Atria	***	94220	Charenton le pont	01 49 77 60 60	h1549@accor-hotels.com www.accorhotels.com	122 à 168	4,5	Parking privé parking public
Hôtel Saint Louis	***	94300	Vincennes	01 43 74 16 78	mail@hotel-paris-saintlouis.com www.hotel-paris-saintlouis.com	88 à 132	0,5	Parking public
Interhôtel Daumesnil Vincennes	***	94300	Vincennes	01 48 08 44 10	dv9401@inter-hotel.com www.inter-hotel.com	80 à 102	4,5	Parking public
Hôtel des Jardins	**	94300	Vincennes	01 43 28 25 64	-	53 à 75	0,5	Parking payant
Hôtel du Château	**	94300	Vincennes	01 48 08 67 40	hduchato@club-internet.fr www.hotel-du-chateau.com	54 à 93	0,5	Parking public
Hôtel du Donjon	**	94300	Vincennes	01 43 28 19 17	-	55 à 70	0,5	Parking Public
Kyriad Prestige	***	94340	Joinville le pont	01 48 83 11 99	joinvillelepont@kyriadprestige.fr www.kyriad.fr	85 à 105	4,5	Parking public
Hipotel Joinville le Pont	**	94340	Joinville le pont	01 48 89 89 99	hipotel@wanadoo.fr	45 à 55	5	Parking public
Cinépole Hôtel	**	94340	Joinville le pont	01 48 89 99 77	cinepole@wanadoo.fr www.cinepole.com	49 à 50	5	Parking public
Interhôtel Le Saint Maurice	***	94410	Saint Maurice	01 43 75 94 94	sm9403@inter-hotel.com www.inter-hotel.com	65 à 88	4,5	Parking Public
Total Chambres								



INSCRIPTION NOUVEAU SALON

14 ET 15 AVRIL 2012

Paris-Porte de Champerret

Retournez ce formulaire avant le 15 septembre 2011
Par fax au 01 49 52 14 48
par mail à florence.delamoueyre@europ-expo.com

Oui je souhaite m'inscrire et prendre un stand sur le nouveau salon des animaux de compagnie 2012 et souhaite avoir plus d'informations.

Non je ne souhaite pas m'inscrire sur le nouveau salon des animaux de compagnie 2012

Vos coordonnées :

Société :

Contact :

Email :

Téléphone :